

été exécuté qu'en partie, suivant la décision des fondateurs. — Cette moitié achevée comprend le sanctuaire, le chœur, le transept et la première travée de la nef. — La forme est une croix latine avec collatéraux dont les prolongements au-delà du transept fournissent deux chapelles orientées de chaque côté du chœur.

L'exécution matérielle a été soignée et ne laisserait rien à désirer comme solidité et choix de matériaux, si, par mesure économique, on n'avait pas cru devoir essayer pour les cheneaux l'emploi du béton comprimé système Cognet, espèce de pierre factice d'une durée et d'une résistance trop insuffisantes.

Au point de vue artistique se manifeste tout d'abord, il faut le dire, un désaccord choquant entre les dimensions vastes et élégantes de l'édifice et l'excessive pauvreté d'ornementation architecturale. — Il ne s'agit point ici, on le comprend, de pinacles, de contre-forts à clochetons, d'arc boutants aériens, de balustrades, d'arcatures et de toutes ces épopées de pierre de nos splendides cathédrales ; mais on eût pu souhaiter que la pureté des lignes fût soutenue et complétée par un ensemble de moulures, de saillies puissantes, de voussures fortement accusées, qui produisent un si grand effet par le jeu des lumières et des ombres. — De ce contraste entre l'importance du plan d'ensemble et le peu de valeur des détails, surtout à l'intérieur de l'édifice, résulte un manque d'harmonie saisissant. — Pouvait-on l'éviter ? Était-il au contraire une nécessité de la situation ? — N'eût-il pas été préférable de restreindre les dimensions générales, d'économiser sur le cubage du gros œuvre pour développer l'ornementation et lui donner plus de vie et d'importance ? — C'eût été la réalisation d'une de ces délicieuses églises rurales du nord et de l'est de la